

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

Les sociétés canadiennes qui souhaitent réussir sur le marché mexicain peuvent avoir besoin de technologies additionnelles pour améliorer leurs capacités concurrentielles. Le Conseil national de recherches du Canada travaille avec les sociétés canadiennes de toutes tailles pour élaborer et mettre en œuvre des technologies leur conférant des avantages économiques. Le Conseil supervise le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), un réseau national pour la diffusion et le transfert de technologies.

Le réseau PARI contribue au processus de développement, d'accession, d'acquisition, de mise en œuvre et d'utilisation de la technologie dans toute l'industrie canadienne. Ce réseau existe depuis 50 ans et a acquis la réputation d'être un des programmes les plus souples et les plus efficaces du gouvernement fédéral. Le PARI tire parti d'un vaste réseau

regroupant plus de 190 bureaux dans près de 90 localités, de nombreux centres provinciaux de technologie, des laboratoires du Conseil de recherches même et d'instituts de recherche, les ministères du gouvernement fédéral et les agences de transfert technologique dans les universités canadiennes. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à :

Programme d'aide à la recherche industrielle
Conseil national de recherches du Canada
Chemin Montréal
Bâtiment M-55
Ottawa (Ontario) K1A 0R6
Téléphone : (613) 993-1770
Télécopieur : (613) 952-1086

CONTACTS IMPORTANTS AU CANADA

ORGANISMES PARRAINS

BAKER & MCKENZIE

Baker & McKenzie est une des plus importantes firmes juridiques internationales avec des bureaux dans 35 pays. Elle a actuellement quatre bureaux au Mexique, soit à Juárez, à Mexico, à Monterrey et à Tijuana. Outre ses services traditionnels, Baker & McKenzie aide ses clients à trouver des partenaires qui leur conviennent pour s'implanter au Mexique ou y élargir leurs activités. Pour de plus amples renseignements :

Baker & McKenzie

Avocats

Place BCE

181, rue Bay, bureau 2100

Toronto (Ontario) M5J 2T3

Téléphone : (416) 865-6910/6903

Télécopieur : (416) 863-6275

ENVIRONNEMENT CANADA

La Direction générale de l'avancement des technologies environnementales (DGATE) est le principal intervenant d'Environnement Canada dans le secteur de la technologie et du savoir-faire. Un de ses objectifs essentiels est de fournir à l'industrie canadienne de l'environnement les techniques, les technologies et les outils voulus pour assurer son essor et favoriser des partenariats. À l'appui de cet objectif, la DGATE offre toute une gamme de services, depuis l'évaluation de technologies environnementales jusqu'au transfert de technologies et à la coopération dans ce domaine. Ces services sont offerts en étroite collaboration avec les cinq bureaux régionaux du Ministère.

Divers clients en bénéficient, dont les entreprises canadiennes du secteur de l'environnement, les fournisseurs de technologies, les industries de l'exploitation des ressources et de la fabrication, les gouvernements fédéral et provinciaux, les gouvernements d'autres pays et des organismes internationaux. Les principaux éléments de la DGATE sont :

- le Centre de technologie environnementale
- le Bureau du transfert de la technologie
- la Division de l'avancement des technologies d'assainissement
- la Division des industries de l'environnement
- la Division de la gestion des installations nationales
- le Bureau des technologies environnementales du Burlington
- le Centre technique des eaux usées, exploité par la société Water Technology International
- le Centre canadien des technologies d'assainissement, exploité par la société Water Technology International

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec la :

Direction générale de l'avancement des technologies environnementales

Environnement Canada

351, boul. Saint-Joseph, 18e étage

Hull (Québec) K1A 0H3

Téléphone : (819) 953-3090

Télécopieur : (819) 953-9029